

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 11 décembre 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 04/12/2025

Délibération N° D-2025-1112-23

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.

Membre absent excusé : 1/37
Madame DIETRICH Isabelle.

Objet : Autorisation d'engager les dépenses nouvelles d'investissement avant le vote du budget

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **autorise** le Président à **engager, liquider et mandater** les dépenses nouvelles d'investissement avant le vote du budget de l'exercice 2026 et ce dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025.

Cette autorisation est applicable au budget principal selon les affectations suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES				
Chapitre	Compte		Budget N-1	Montant
21 - Immobilisations corporelles	2158	020	50 000,00 €	12 500,00 €
	21838	020	20 000,00 €	5 000,00 €
	21848	020	50 000,00 €	12 500,00 €
	2188	020	60 222,91 €	15 000,00 €
TOTAL				45 000,00 €

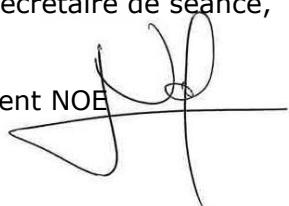
Cette autorisation est applicable au budget annexe des déchets ménagers selon les affectations suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES			
Chapitre	Compte	Budget N-1	Montant
21 - Immobilisations corporelles	2153	60 000,00 €	15 000,00 €
	2154	180 000,00 €	45 000,00 €
TOTAL GENERAL			60 000,00 €

Fait à Truchtersheim, le 12 décembre 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

